N° 67
NOVEMBRE
2019

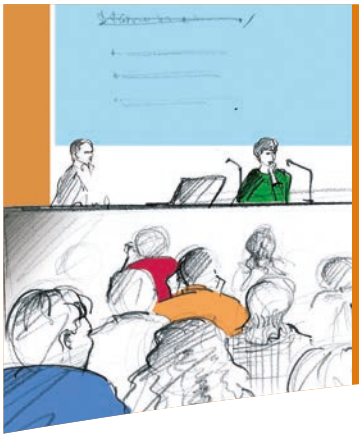

LES
Rencontres

Natura 2000 : suivre et évaluer pour mieux gérer

Synthèse du Forum des Gestionnaires de la biodiversité organisé le 15 novembre 2018 à Paris par le Centre de ressources Natura 2000 de l'Agence française pour la biodiversité (AFB).

Quelles méthodes mobiliser pour évaluer l'état de conservation d'un site Natura 2000 ? Et comment suivre l'efficacité des mesures de gestion engagées sur le terrain ? Centrée sur ces questions, l'édition 2018 du Forum des gestionnaires de la biodiversité a fait la part belle aux retours d'expériences du réseau pour dresser un état des lieux de la « boîte à outils » disponible pour suivre et évaluer le réseau Natura 2000… et en tracer les perspectives vers une gestion plus dynamique des sites.

Renforcé entre 2017 et 2018 par une vague de désignation de sites marins, le réseau Natura 2000 regroupe aujourd'hui 1 780 sites[1] en France, et 26 000 sites dans l'Union européenne, ce qui en fait le premier réseau d'espaces naturels protégés au monde. Avec 13 % du territoire terrestre national et 34 % de la zone économique exclusive, il est l'un des piliers de l'action nationale en faveur de la biodiversité (voir encadré page suivante). Ce dispositif créé en 1997 se caractérise également par la grande diversité, d'un site à l'autre, des contextes comme des structures opératrices (collectivités, associations, établissements publics…). Pour les animateurs chargés de mettre en œuvre les documents d'objectifs (Docob), une attente majeure porte sur l'apport de méthodes d'évaluation de l'état de conservation, mais aussi, de plus en plus, méthodes pour suivre l'efficacité des mesures de gestion.

Comment ces démarches sont-elles menées, aujourd'hui, sur le terrain ? De quelle manière les outils disponibles sont-ils appréhendés par les gestionnaires ? Quels sont leurs atouts et leurs limites ? Et comment mieux articuler entre eux le suivi des résultats et l'ajustement des objectifs, dans une perspective de « gestion dynamique » des sites ? Le Forum des gestionnaires 2018, réunissant

Randonneur en paysage rural.

1. Le réseau est constitué en France métropolitaine de zones de protection spéciale (ZPS) issues de la directive Oiseaux – DO (79/409/CEE), ou zones spéciales de conservation (ZSC) issues de la directive « Habitats Faune-Flore » - DHFF (92/43/CEE) – chiffres en date d'octobre 2019.

NATURA 2000
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Fanny Lendi-Ramirez, bureau des outils territoriaux de la biodiversité, ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES)

Natura 2000 est un maillon clé du dispositif national de préservation de la biodiversité terrestre, mais aussi marine. Son fort ancrage territorial, avec 60 % des comités de pilotage présidés par des collectivités locales, et son fonctionnement contractuel en font un formidable terrain d'expérimentation du développement durable : il est ainsi très complémentaire d'outils visant une protection plus stricte, comme les Parcs nationaux ou les réserves naturelles. Alors que Natura 2000 a atteint sa maturité géographique, l'enjeu est maintenant de permettre la mise en place d'une gestion dynamique sur l'ensemble des sites. L'État soutient le réseau et ses animateurs dans cette évolution, notamment en assurant une continuité de financement - en moyenne 155 millions d'euros par an (pour la période 2007-2013), dont une large part issue de fonds européens.
À ce titre, ce Forum des gestionnaires dédié à Natura 2000, le premier organisé par l'AFB, a marqué l'ouverture d'un nouveau cycle : celui qui verra chaque site s'approprier les outils développés, notamment par l'UMS PatriNat, pour déployer une évaluation plus éclairée de ses enjeux de conservation mais aussi de l'efficacité des mesures engagées.

pour une journée près de 300 gestionnaires de sites, a apporté des éléments de réponse à la lueur d'une quinzaine de retours d'expériences, aussi diversifiés que le sont les sites Natura 2000, leurs contextes écologiques et leurs acteurs.

Évaluer l'état de conservation : des approches variées, un besoin d'objectivation

Étape clé de la vie d'un site Natura 2000, l'évaluation périodique de l'état de conservation des espèces ou habitats d'intérêt communautaire se distingue de l'évaluation menée pour le rapportage des directives européennes (encadré ci-contre). Elle est réalisée, sur chaque site, selon des modalités multiples ; toujours pragmatiques, celles-ci relèvent dans certains cas de l'adaptation des méthodes « nationales » aux contextes locaux. C'est le cas de la hêtraie de Cerisy (14) : classée réserve naturelle nationale depuis 1976, cette forêt domaniale ancienne a été désignée comme ZSC en 2015 pour trois habitats d'intérêt communautaire. L'évaluation préalable de son état de conservation a été réalisée selon un cheminement itératif, retracé lors du Forum (S. Étienne, Office national des forêts - ONF) : en 2010, une application stricte de la méthode du Muséum national d'histoire naturelle - MNHN donnait une note finale de 55/100, soit un état « altéré » s'écartant de la réalité observée sur le terrain. L'application, en 2012, de la méthode d'évaluation de Réserves naturelles de France - RNF (basée sur un ensemble de critères fonctionnels et structurels) a donné une vision complémentaire de l'état de la hêtraie, conduisant à apporter une série d'ajustements locaux à la méthode MNHN : ajouts de critères sur les espèces exotiques envahissantes ou l'ancienneté des forêts, allègement du malus sur les sous placettes abrouties… Cette nouvelle grille d'évaluation, aboutissant à une note de 77/100 a été utilisée en 2014 pour l'évaluation du Docob ; elle a également alimenté l'identification des actions nécessaires pour atteindre l'état optimal de la ZSC.

Dans le cas d'habitats annuels ou éphémères, des inventaires par comptage des espèces caractéristiques peuvent être réalisés : ce type d'approche, mis en œuvre deux fois par an en Languedoc-Roussillon (M. Klesczewski, Conservatoire d'espaces naturels Languedoc-Roussillon – CEN LR) à l'échelle de parcelles d'habitats de type « gazons amphibies », livre des données exhaustives et précises tout en étant facilement reproductible - bien que nécessitant un effort de terrain significatif.

Pour resituer l'évaluation des habitats dans une profondeur temporelle, le recours aux relevés anciens fournit un éclairage précieux. Ainsi, dans le cas des habitats de pelouses sèches et steppes de la plaine de la Crau (T. Dutoit, Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie - IMBE), l'analyse des résultats des campagnes d'évaluation 2015 et 2016 s'est appuyée sur un « revisité » des relevés phytosociologiques menés depuis les années 1950 : à condition d'éliminer au préalable les biais (spatiaux, taxonomiques) inhérents à la démarche, celle-ci permet d'identifier des modifications de composition sur le long terme… et livre donc un éclairage pour mieux anticiper les futures priorités de gestion.

En ZPS cette fois, une autre intervention (G. Ranvier, Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande - PNR SN) a décrit la mise en place de suivis pluriannuels des populations d'oiseaux de l'estuaire et des marais de la basse Seine : comptages réguliers des oiseaux d'eau hivernants par secteurs, réseau de points d'écoute (méthode Suivi temporel des Oiseaux communs – STOC) pour les passereaux nicheurs, complétés par différents protocoles de suivis spécifiques (Courlis cendré, Cigogne blanche, Butor étoilé, Faucon pèlerin…). La présentation

Cigogne blanche *(Ciconia ciconia)*.

Paul Rouveyrol, chef de projet « Espaces protégés et Natura 2000 », UMS PatriNat

L'évaluation de l'état de conservation des sites Natura 2000, au cœur des discussions lors de ce Forum, est un exercice bien distinct de l'évaluation menée pour le rapportage européen de la DO et de la DHFF. Réalisée tous les six ans par un collège d'experts, cette dernière livre pour chaque espèce et chaque habitat listé un diagnostic à l'échelle des six grandes zones biogéographiques françaises. Elle se base sur l'ensemble des données et comptages disponibles, complétés par le dire d'expert. Ce travail tient bien sûr compte de l'état de conservation évalué à l'échelle des sites Natura 2000, via les Formulaires standards de données (FSD), mais cette mutualisation reste limitée : ces évaluations, par définition locales, ne couvrent pas l'ensemble du territoire ; par ailleurs elles ne sont pas toujours réalisées à la fréquence suffisante, et les méthodes employées manquent dans certains cas de robustesse. Les travaux menés actuellement pour améliorer le panel de méthodes existantes et pour doter Natura 2000 d'une véritable surveillance des milieux, devraient contribuer à une meilleure mobilisation des suivis réalisés sur le réseau dans l'optique du rapportage européen.

des résultats a mis en lumière les avantages d'une telle approche, appuyée sur un process de bancarisation solide et des outils de modélisation pour l'analyse des tendances, à savoir de longues séries de données standardisées (et bien lisibles par les partenaires du site), une réflexion globale de la ZPS et une bonne capacité à actualiser et à reproduire les analyses.

D'un contexte à l'autre, les expériences présentées au cours de la journée ont ainsi donné à voir la large palette d'initiatives déployées au sein du réseau pour évaluer l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Elles ont également fait ressortir, en creux, la nécessité d'objectiver davantage ces approches et les critères d'évaluation, et de développer des méthodes réellement transposables sur des sites aux enjeux comparables. Différents programmes de recherche sont en cours pour progresser dans cette voie. C'est le cas du projet SurPas (A. Bonis, CNRS – Université de Clermont-Ferrand Auvergne), lancé pour trois ans à l'échelle de 9 sites Natura 2000, qui vise à tester un ensemble de critères de composition floristique ou de nature fonctionnelle dans les habitats de pelouses et de prairies. Alimentant une base de données, ce projet fournira des éléments pour interpréter l'état de conservation d'un site en termes d'écart par rapport à un état de référence, et ainsi identifier des objectifs de gestion adaptés. Une démarche voisine est menée, dans le cas des milieux humides, à la faveur du projet Rhoméo (S. Hudin, Fédération des CEN). Déployé sur 200 zones (intersectant 89 sites Natura 2000), celui-ci a débouché sur des outils en ligne (protocoles, indicateurs, fiches d'analyse) nationaux pour contribuer au suivi des milieux humides.

Mara Rihouet, chargée de mission Natura 2000, Agence française pour la biodiversité (AFB)

Créé en 2001, piloté par l'AFB depuis 2017, le Centre de ressources remplit une triple mission au service des acteurs de Natura 2000 : l'animation du réseau de professionnels (évaluation des besoins, organisation d'événements, coordination de projets) ; l'accompagnement technique par le conseil et la formation ; la production et la mise à disposition de ressources (connaissances, méthodes, retours d'expériences, outils scientifiques et techniques). Il organise chaque année des journées d'échanges techniques, ainsi que les Rencontres nationales Natura 2000 dont la première édition a eu lieu en mai 2019. Il propose en outre une pépinière de sites web pour les gestionnaires du réseau, avec assistance technique, et développe une offre étendue de formations labellisées Natura 2000 dont 10 sessions « cœur de métier » (prise de poste, évaluation d'incidences, contrats Natura 2000…).
www.natura2000.fr

Les mesures de gestion : quels effets sur l'état de conservation ?

Depuis une quinzaine d'années, le réseau Natura 2000 a été le théâtre d'évolutions significatives des pratiques et des usages (agricoles, forestiers, récréatifs…) à la faveur du choix fait en France d'une gestion volontaire basée sur la contractualisation : celle-ci est structurée à l'échelle de chaque site par un plan de gestion, le Docob, qui détermine les objectifs de conservation (d'espèces et/ou d'habitats naturels), et identifie les mesures de gestion nécessaires pour les atteindre – contrats Natura 2000 forestiers, contrats marins, mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)… Pour rendre compte des avancées, susciter l'adhésion des partenaires et au besoin réajuster la gestion, une attente majeure des animateurs réside, là encore, dans le développement de méthodes objectives permettant de distinguer et de quantifier l'influence propre des mesures engagées sur l'état de conservation. C'était l'objet de la deuxième session du Forum, toujours appuyée sur un ensemble de retours d'expériences.

Une démarche ambitieuse a ainsi été menée sur le site Natura 2000 « Gervanne et rebord occidental du Vercors » (P. d'Adamo, PNR du Vercors), dans un contexte de polyculture-élevage en pâturage extensif. Pour évaluer l'efficacité à cinq ans des secteurs en MAEC, visant notamment à préserver les habitats de type « pelouses sèches », un protocole intégré a été développé et mis en œuvre, de la caractérisation de l'état initial à la proposition d'outils de pilotage pour les gestionnaires et les éleveurs. Deux approches méthodologiques complémentaires ont été mobilisées : adaptation du protocole de l'UMS Patrinat (avec un critère végétation remanié pour rendre compte du recouvrement en ligneux et en brachypode), et utilisation de facteurs agropastoraux (évaluation et dynamique du sol nu, du recouvrement en ligneux, en brachypode, en plantes à rosettes). Le relevé des différents critères, mené par « polygones » dans sept exploitations,

montre une convergence des résultats et un intérêt comparable pour les deux approches : l'opérateur plaide pour conserver ces deux types d'outils en parallèle, gages d'une vision globale de l'état de conservation des habitats. En revanche les facteurs agropastoraux, simples et faciles à mettre en œuvre, ont l'avantage d'être applicables à tous les habitats (pas uniquement ceux d'intérêt communautaire). Ils alimentent en outre un véritable outil de pilotage des exploitations, depuis le bilan des pratiques (calendrier des pâturages, besoins des animaux, antiparasitaires…) jusqu'à la mise en œuvre de propositions très concrètes : mieux pâturer le pied des ligneux pour contrôler leur dynamique, venir consommer le brachypode en hiver, ou encore caler l'arrivée du troupeau sur la pousse des ronces.

Une autre démarche probante en habitat prairial a été menée sur le site Natura 2000 « Les Orpellières » : confrontés à l'envahissement du site par les plantes rudérales (jusqu'à 90 % de recouvrement en 2016, année sans fauche), les gestionnaires ont calculé pour chaque parcelle un ensemble d'indicateurs chiffrés (comme le taux de recouvrement par les espèces rudérales), assortis de seuils d'état pour chaque habitat. Après discussions entre l'exploitant et l'animatrice Natura 2000, le plan pastoral a pu être redéfini, avec des effets très nets : le suivi 2018, mené selon les mêmes modalités, fait état de la reconquête du site par les plantes fourragères, d'une réduction (de 0 à 80 % selon les clos) du recouvrement par les rudérales, tandis que l'éleveur est redevenu autonome en fourrage.

De même, sur le site de Saint-Léger-du-Bourg-Denis, près de Rouen, la gestion a été réorientée suite au constat en 2005 du déclin local du Damier de la Succise (papillon inscrit à l'annexe II de la directive Habitats, Faune, Flore). Le plan de pâturage (ovins/caprins) a été modifié, avec mise en exclos des zones à Damier de la Succise en 2007 puis introduction de bovins en 2008 ; l'instauration d'un suivi scientifique (campagnes de capture-marquage-recapture en 2011 et 2016) a montré que ces évolutions avaient permis le maintien du papillon sur le site, et l'extension de son aire d'occupation.

Enfin, en Languedoc-Roussillon, une méthode a été proposée pour évaluer de manière objective l'état de conservation des habitats de reproduction des oiseaux paludicoles (R. Jullian, CEN LR), et proposer aux gestionnaires un outil de diagnostic et de suivi. La démarche se déroule en trois étapes :

- identification des patchs de roselières par photo-interprétation ;
- caractérisation des patchs par des indicateurs structuraux (structure de la phragmitaie, longueur d'interface roselière/eau, composition floristique…) ;
- évaluation de l'état de conservation des patchs au regard des exigences écologiques des espèces d'oiseaux (bibliographie et dire d'experts).

Cette méthode, simple et réplicable, livre un diagnostic à fine échelle (figure 1), sans exiger de compétences naturalistes (mais nécessitant un jeu d'orthophotos récentes). Elle a notamment été mise en œuvre sur deux roselières du site Natura 2000 des « Étangs Palavasiens », où elle a contribué à la définition des actions de conservation (réouverture d'interfaces eau-roseaux et ajustement de la conduite pastorale à l'étang de l'Estagnol) et au suivi après des travaux de restauration (ajustement de la gestion hydraulique et augmentation des interfaces eau-roseaux sur le site du Méjean).

En complément de ces éléments sur les effets écologiques des mesures, un second axe de travail pour objectiver la gestion des sites réside dans l'évaluation de leur efficacité économique. Cette approche, encore émergente, a été entreprise dans le cas des contrats forestiers Natura 2000 à la faveur du projet EMIN2K

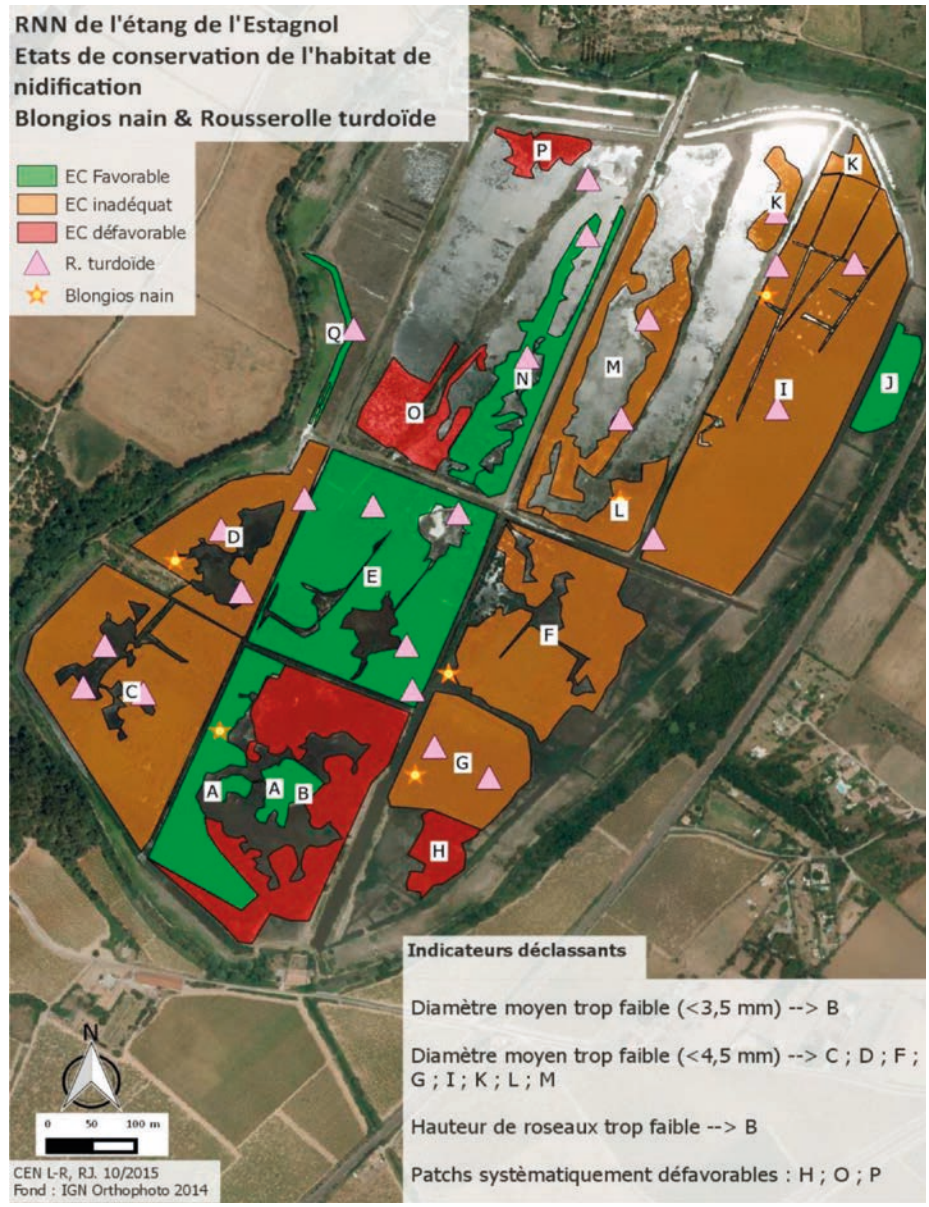

Figure 1. Évaluation de l'état de conservation des habitats de reproduction d'oiseaux paludicoles sur l'étang de l'Estagnol (Source : CEN Languedoc-Roussillon).

(Efficacité des mécanismes incitatifs sur les sites français) : sur un ensemble de 15 sites, totalisant 28 contrats, les relations entre le coût des mesures et les effets obtenus sur le score de conservation ont été mises en équation (l'efficacité moyenne des différentes actions étant obtenue par modélisation). Il en découle une estimation, pour chaque type de mesure, du prix à l'hectare nécessaire pour améliorer d'un point le score de conservation. Les résultats (D. Marage, Ladyss) font apparaître les coûts élevés voire prohibitifs des mesures : jusqu'à 265 €/ha par exemple pour gagner un point sur le score de conservation en favorisant le développement de bois sénescents (mesure F227-12). De cette analyse a découlé un ensemble de recommandations pour améliorer le dispositif contractuel – notamment en privilégiant les contrats sur des surfaces importantes, dans des contextes bio-économiques à faible valeur, et en mettant en place dès le début du contrat une parcelle témoin.

Vers une gestion dynamique du réseau Natura 2000

Au-delà de ces approches ponctuelles, l'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion doit désormais pouvoir s'appuyer sur des bases méthodologiques robustes et partagées. C'est l'objectif d'un appel à manifestation d'intérêt national lancé fin 2018 (P. Rouveyrol, UMS Patrinat), à destination des animateurs de sites dont les Docob comportent (dans un premier temps) deux types de mesures : la restauration et l'entretien de milieux ouverts ainsi que la restauration et l'entretien de mares. Les indicateurs et protocoles de suivi proposés seront déployés sur les sites retenus entre 2019 et 2023 ; le traitement et l'analyse des données recueillies seront menés avec l'appui technique de l'UMS Patrinat.

L'initiative s'inscrit plus largement dans l'évolution amorcée sous l'impulsion du ministère chargé de l'écologie et de l'AFB, vers une « gestion dynamique » des sites Natura 2000 : intégration continue entre planification, gestion et évaluation ; prise en compte des enjeux régionaux et décision éclairée par les effets obtenus sur le terrain. Cette approche novatrice est déjà engagée sur certains sites Natura 2000, dont les expériences ont été présentées et discutées lors du Forum. Ainsi en Bretagne, une démarche formalisée d'auto-évaluation des Docob a été expérimentée avec succès sur deux sites très différents (Marais de Vilaine et Guisseny), avec l'appui de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement. En concertation avec un groupe d'acteurs locaux, les animateurs ont dressé le bilan des actions, analysé l'évolution du contexte et des objectifs, avant d'identifier un ensemble de questions évaluatives (par exemple : dans quelle mesure les pratiques agricoles en marais permettent-elles de préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire du Docob ?), structurant la réflexion.

Ailleurs sur le réseau, différents sites se sont emparés de la méthodologie dite des « tableaux de bord », présentée dans le Guide d'élaboration des plans de gestion (« Cahier technique 88 »). Sur les sites des Chaumes de Séchebec et des Vallées calcaires péri-angoumoisines, elle a été employée pour l'évaluation des Docob après 10 ans, et leurs révisions. Le retour d'expérience (E. Champion, Ligue pour la protection des oiseaux - LPO) a confirmé que l'application de cette méthode à Natura 2000 est possible et souhaitable ; si son intérêt a été bien perçu par les gestionnaires des sites et par les acteurs du territoire (souvent familiers de cette méthode de gestion de projet), sa logique de construction (étapes de la réflexion, place des différents paramètres dans l'arborescence, lien avec le rapportage) nécessite encore une phase indispensable d'appropriation.

Un éclairage complémentaire a été fourni, côté marin, par le site Natura 2000 « Baie de Seine occidentale » illustrant pour différents enjeux du Docob (ZPS et ZSC) la mise en œuvre du tableau de bord, qui articule suivi à long terme de l'état de conservation, et gestion à court terme des facteurs influençant les enjeux ; la présentation a précisé les avantages et inconvénients de la méthode (S. Poncet, AFB). Si son exhaustivité, sa structuration et son approche synthétique du plan de gestion en font un bon outil interne, elle reste cependant perçue comme complexe et peu communicante ; elle nécessite également de disposer d'indicateurs, de métriques et de protocoles communs aux Aires marines protégées – ce dernier point fera l'objet d'un catalogue, en cours de préparation par l'AFB.

Ainsi l'évolution du réseau Natura 2000 vers une gestion dynamique, organisée autour de Docob de « nouvelle génération », est en cours. Pour favoriser ce mouvement, et l'étendre aux sites qui ne bénéficient pas des moyens et de l'expertise d'un autre statut de protection, plusieurs initiatives ont été annoncées au niveau national (X. Gayte, AFB).

Milieux riverains au ruisseau - site Natura 2000.

Emmanuelle Champion, Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)

Étapes de construction d'un Plan de gestion (application de la méthode du guide d'élaboration des plans de gestion) :

- identification des responsabilités (par ex. boisement XY, espèces A, B, C…) ;
- identification des enjeux par croisement avec les exigences écologiques des habitats/espèces (par ex. présence de bois mort dans les boisements XY pouvant accueillir les espèces A et B) + analyse de leur état de conservation actuel (par ex. médiocre car volume de bois mort insuffisant) ;
- identification des objectifs à long terme portant sur les résultats biologiques à atteindre en référence à l'état de conservation actuel constaté (par ex. renforcer le niveau de naturalité des boisements XY) ;
- identification des indicateurs de résultats (par ex. volume de bois sénescents…) ;
- analyse des pressions (+/–/0) agissant sur ces résultats à atteindre (par ex. populiculture, « nettoyage » du bois mort, développement du bois énergie et des exploitations en TTCR) ;
- identification des objectifs opérationnels portant sur ces pressions à faire varier en +/–/0 (par ex. modifier certaines pratiques sylvicoles et développer des écocertifications forestières) ;
- identification des indicateurs de pression ou de réponse qui permettront de mesurer comment ces pressions varieront dans le temps (par ex. surfaces contractualisées en îlots de sénescence, surfaces écocertifiées, nombre de contrats Natura 2000 forestiers signés…) ;
- identification des actions à mener sur le site (par ex. démarcher les signataires potentiels de contrats/chartes Natura 2000).

Le Guide d'élaboration des plans de gestion (CT88) permettra d'accompagner les gestionnaires dans la mise à jour des Docob et la mise en œuvre de la gestion dans des sites sous plusieurs statuts de protection dès 2020. Une étude de faisabilité est également en cours pour la création d'un Centre de ressources « Appui à la gestion », dédié à l'accompagnement des gestionnaires, y compris Natura 2000, vers la gestion dynamique.

Enfin, une collaboration est en cours de construction pour bâtir des programmes de gestion dynamique à l'échelle régionale au premier trimestre 2020 (A.-S. Barnay, AFB). Avec le soutien de l'AFB, les deux régions sélectionnées et leurs réseaux d'espaces naturels (Natura 2000 en tête) mettront en pratique cette approche nouvelle de la gestion, plus efficace, cohérente et intégrée sur les territoires.

À la faveur de ces programmes pilotes, et plus largement sur l'ensemble du réseau, s'inventent aujourd'hui les modes d'action qui donneront aux politiques publiques leur pleine mesure, au service de la préservation de la biodiversité et de son maintien au contact des activités humaines. Fort de l'engagement de ses opérateurs, de ses animateurs et de ses partenaires, riche de sa couverture géographique sans équivalent, Natura 2000 peut aussi compter désormais sur une boîte à outils plus adaptée, mieux partagée, pour progresser sur cette voie. ■

Plus de 300 personnes réunies pour cette édition 2018 du Forum des gestionnaires de la biodiversité.

Pour aller plus loin :

- Site web du Centre de ressources Natura 2000 : www.natura2000.fr
- Rhoméo : rhomeo-bao.fr
- Guide d'élaboration des plans de gestion : ct88.espaces-naturels.fr

Organisation du séminaire

Aurélien Daloz, Agence française pour la biodiversité

Retrouvez tous les diaporamas, vidéos et retours d'expériences de la journée : forumdesgestionnaires.espaces-naturels.fr/natura-2000/programme

LES Rencontres

Directeur de publication : Christophe Aubel
Rédaction : Laurent Basilico, Aurélien Daloz, Mara Rihouet
Relecture : Marie-Mélaine Berthelot, Laurent Germain, Fanny Lendi-Ramirez
Réalisation : www.kazoar.fr
Impression : Estimprim
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement
Éditeur : AFB – 5, square Félix Nadar - 94300 Vincennes
ISBN web : 978-2-37785-123-2
ISBN print : 978-2-37785-124-9
Gratuit